



## Journal SMF – 23 mars 2023

### **Informations à nos membres, ainsi qu'à toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Neuchâtel**

Lors de la dernière séance de la commission plénière, le 31 janvier 2023, présidée par deux conseillers d'État, Madame Crystel Graf et Monsieur Alain Ribaux, avec la participation des RH et les associations et syndicats, il a été abordé divers points, comme l'absentéisme, la grève féministe du 14 juin prochain et ses directives à respecter, la projet Vitamine, ainsi que la réflexion en cours concernant les lanceurs d'alerte.

Au niveau du budget, nous savons également que la Banque Nationale versera 27 millions de moins, situation avec laquelle le Conseil d'État devra composer.

**En ce qui concerne la progression salariale en 2024**, le Conseil d'État ne souhaite pas toucher à l'échelon et compte tenir ses promesses. Ce qui est une très bonne chose car l'échelon valorise votre futur avoir LPP, contrairement à une prime unique.

### **Rappel important**

#### **Assurance perte de gain auprès de la Vaudoise-assurances**

La maladie ou l'accident cela n'arrive pas qu'aux autres !

Chacun peut être touché. Dans ce cas, après une période de 6 mois d'incapacité de travail avec un salaire versé à 100%, ce salaire est réduit de 20% durant les 540 jours suivants, ce qui peut mettre en difficulté financières bien des personnes non assurées.

Raison pour laquelle la SMF vous encourage à conclure cette assurance.

Même si vous trouvez le montant de la prime élevé, en cas de maladie ou d'accident cela vous enlèvera bien des soucis. Celles et ceux qui sont malheureusement dans l'incapacité de travailler sans avoir conclu cette assurance s'en mordent les doigts.

Dès lors, nous vous invitons à vous intéresser à cette prestation pour laquelle la SMF a lutté durant des années pour sa mise en place. Un grand avantage à ne pas oublier, il n'y a pas de questionnaire de santé et les RH sont là uniquement pour confirmer votre salaire.

Pour le détail, allez sur notre site [smf-ne.ch](http://smf-ne.ch) – information smf – téléchargez « [Communication des différentes associations du personnel aux employés de l'Etat](#) »

## **Pourquoi est-il important d'être syndiqué ?**

Seule une association forte est à même de défendre les intérêts de ses membres et nous vous invitons à adhérer pour une cotisation annuelle modique de Fr 60.--.

Nous siégeons au sein de la commission plénière du Conseil d'État avec des réunions régulières, ainsi qu'à la CPCN pour défendre votre future rente du 2<sup>ème</sup> pilier. La représentation syndicale est proportionnelle au nombre de ses membres. Rejoignez-nous.

Le comité fait un gros travail, mais il a besoin de vous !

Meilleures salutations à toutes et tous, nous espérons vous compter prochainement parmi nos membres.

Le comité

**PS : Notre future assemblée générale est fixée au vendredi 12 mai 2023**